

O. N. A. R. E. S. T.
Institut des Sciences Humaines
Centre des Sciences Economiques et Sociales.

N

Le Pont de l'Enfance et le Projet " 1000 familles "

Note sur les opinions et aspirations de jeunes
paysans de la Lékié.

-----*

Diffusion restreinte

B. DELPECH
O.R.S.T.O.M.

14 NOV. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3718 ex 1

Cote B

B3718 ex 1

Au Nord de la Sanaga, le département du Mbam à l'exception de la région d'Ombessa, tranche par son faible poids démographique et l'insuffisance corrélatrice de ses équipements. (Fig. 1 et 2)

L'union Internationale pour la Protection de l'Enfance, consciente de l'essor économique auquel devrait concourir le pont mais soucieuse de contribuer à une action de développement à caractère social face au mouvement spéculatif qui s'ébauche, propose l'aménagement d'un périmètre de 15.000 hectares, en faveur d'un millier de familles paysannes démunies originaires principalement des zones les plus saturées de la Lékié.

Désireuse d'associer les populations aux différentes phases de cette opération, l'U.I.P.E. parallèlement aux travaux de prospection pédologique et agro-économique qu'elle conduit actuellement, a entrepris une série d'enquêtes dans la Lékié, dont l'objectif est de dégager les aspirations de ceux parmi les Jeunes Eton et Manguissa que cette offre pourrait attirer.

Le coordinateur du programme m'a confié la charge de poursuivre ces consultations.

Ce sont les résultats des réunions - discussions que j'ai organisées dans les différents arrondissements de la Lékié que je me propose de livrer ici, après une présentation succincte des départements de la Lékié et du Mbam.

I - LA LEKIE ET LE MBAM

1/ La Lékié

Le département de la Lékié est situé au Nord-Ouest immédiat de Yaoundé, au coeur de la province du Centre-Sud.

Il s'étend sur 3.000 km² pour 190.000 habitants, dans un paysage de forêt vallonnée, à une attitude variant entre 600 et 700 mètres.

Les limites du département coïncident avec celles de l'expansion des ethnies Eton, Manguissa et Batchenga.

La densité moyenne de population est de 60 habitants au kilomètre carré. C'est là une valeur élevée dans un milieu forestier. On note des variations selon les zones, avec des pointes pouvant atteindre 170 habitants au kilomètre carré dans la partie occidentale de l'arrondissement d'Obala.

L'arrondissement de Saa, au Nord-Ouest est le plus peuplé avec une densité moyenne de 75 habitants au kilomètre carré. Les chiffres décroissent vers l'Est en pays Batchenga.

L'accroissement naturel est élevé : 2,42 % entre 1966 et 67.

Les villes sont peu nombreuses, de taille modeste (Obala 8.000 habitants) et sans industrie ; elles ne ressemblent guère plus de 4 % de la population du département. Il s'agit donc d'une région à vocation essentiellement rurale.

Ce département est occupé par trois groupes ethniques d'inégale importance numérique, disposent chacun d'un territoire aux limites précises.

Les Eton sont majoritaires (150.000), installés sur 2.700 kilomètres carrés au Sud, au Centre et à l'Ouest du département.

Les Manguissa, au nombre de 20.000, en occupent la partie Nord, cependant que 2.500 Batchenga se sont fixés à l'Est.

Ces trois ethnies appartiennent au vaste groupe Pahouin et plus particulièrement au sous-groupe Béti.

Leur histoire reste encore confuse parce que complexe.

A l'aube de l'occupation européenne, ces ethnies n'étaient pas encore fixées. Elles le furent par l'économie de traite et l'ordre colonial.

On admet comme probable un glissement de populations du Nord vers le Sud-Cameroun, sous la poussée expansionniste Peulh mais aussi à la rencontre des produits de traite.

Eton et Manguissa paraissent avoir traversé le fleuve Sanaga en différents points vers 1800 (Eton à hauteur de Monatélé, Manguissa au confluent du Mban) poussés par les Vouté, particulièrement redoutés parce que chasseurs d'esclaves pour le compte du Lamido de Tibati, par les Bevega et les Bakoko, ces derniers dotés, semble-t-il, d'une cavalerie.

L'épisode du franchissement de la Sanaga a fourni le mythe de formation des ethnies Béti. Il est décrit comme une épreuve particulièrement pénible, sans embarcation et par un fort courant.

Sur la rive gauche, ceux qui réussirent eurent à lutter contre d'autres populations déjà en place, tels les Bassa.

Vers 1825, les Eton avaient atteint l'actuelle périphérie Nord de Yaoundé.

Les migrations, comme le souligne J. WEBER (1), se produisent "à saute-mouton", par segmentation de lignages pour aboutir à une imbrication complexe de clans.

Les sociétés Eton et Manguissa sont à-étatiques, non stratifiées, patrilinéaires avec exogamie clanique.

La prééminence d'un individu repose sur sa "richesse", richesse qui s'évalue en nourriture, tiges de fer et femmes, et de nos jours en biens de consommation durables, transistors et véhicules, achetés grâce aux revenus monétaires procurés par le cacao.

L'économie de la Lékié est toute entière fondée sur cette culture, qui a largement contribué à la sédentarisation des populations. C'est le premier département producteur avec 23,5 % de la production nationale et c'est

dans ce département qu'on observait les plus hauts rendements à l'hectare.

Le cacao occupe près de 60 % des surfaces cultivées et procure l'essentiel des revenus monétaires. Mais la Lékié est aussi productrice de vivres et le plus important fournisseur de la capitale.

L'unité de résidence, de production, de consommation et de défense était traditionnellement la "Nda-Bot", rassemblant sous l'autorité d'un aîné les membres du segment de patrilignage. Dans cette unité, la femme seule était productrice, l'homme assurant la défense et menant des activités de chasse. Cette unité a maintenant éclaté en unités de dimensions plus restreintes correspondant à la famille élémentaire mono ou polygame.

A l'heure actuelle, par suite d'une surexploitation des terres - absence de rotations notamment, on assiste à une baisse de rendements due à une diminution de la fertilité des sols ainsi qu'à un emiettement foncier imputable au mode de dévolution mais sans toutefois que les inégalités qui en résultent aboutissent à une prolétarisation rurale.

Les frais d'écolage s'élevant dans certains jusqu'à 50 % des revenus, une forte imposition fiscale, limitent les investissements productifs.

Les difficultés d'accès à la terre pour les jeunes en âge de prendre épouse créent une situation de crise dont l'exode porte témoignage: 60 % des Eton ont quitté leur village pour travailler ailleurs à un certain moment de leur vie et 33 % sont absents en permanence (2). 45 % des absents sont installés à Yaoundé et 15 % dans d'autres départements du Centre-Sud. 13 % sont à Douala. 7 % seulement sont salariés dans les plantations et les exploitations forestières.

A Yaoundé où ils forment des quartiers homogènes, ils représentent 10 % de la population. Quelques uns sont fonctionnaires ou hommes d'affaires

mais la majorité exerçant de petits métiers, commerçants, artisans, ouvriers spécialisés, techniciens, domestiques.

Les ponts ne sont jamais rompus, avec le village natal où les séjours sont fréquents.

On observe parfois des formes d'association entre paysan et salarié en ville, l'un cultivant pour l'autre moyennant partage de la récolte vivrière.

Les jeunes pratiquent le commerce du vin de palme entre le village et Yaoundé. Les femmes, associées à deux, sont souvent revendeuses de vivres. Ainsi, au marché central de Yaoundé, 80 % des éventaies sont tenus par des femmes éton.

Les motivations de migrations sont multiples, dominées par les difficultés d'accès à la terre et la mauvaise rémunération des travaux agricoles sur les champs des aînés. S'y ajoutent le besoin de revenus monétaires réguliers, le désir d'émancipation, le souci de rentabiliser une formation généralement assez poussée, la nécessité de réunir par soi-même le montant de la dot, soit que le père ne puisse y faire face, soit par esprit d'indépendance.

Enfin les "lumières de la ville" toute proche et où l'hospitalité familiale permet toujours de subsister, exercent sans nul doute leur attrait.

Les Eton et Manguissa ont été évangélisés par les missionnaires catholiques allemands puis français.

Ils sont réputés travailleurs, mais volontiers irascibles et batailleurs. Ils manifestent un sens de la terre et un grand attachement au pays.

2/ Le Mbam

Le département du Mbam couvre une superficie de 33.000 kilomètres carrés et abrite une population s'élevant à 160.000 personnes. Il est limité au Sud par la Sanaga et le Ndjéké et à l'Ouest par le Mbam. (Fig. 1)

Ce département est producteur de cacao (40.000 hectares), de café et de vivres (20.000 hectares).

Les densités de population varient fortement selon les régions, allant de 100 habitants au kilomètre carré dans la région d'Ombessa à des valeurs inférieures à un habitant par kilomètre carré. Les groupements les plus denses s'observent dans l'ouest du département, le long de la Sanaga et des voies de communication. D'une manière générale, l'occupation de l'espace est faible et toutes les superficies cultivables sont loin d'être utilisées.

La population est relativement jeune, 51 % des habitants ayant moins de 20 ans.

Les ethnies sont nombreuses : Batchenga et Bali le long de la route entre Betamba et Bafia, Mvélé le long de la piste menant de Ntui à Nguila, immigrants Bamiléké et Eton ainsi que Baya aux alentours de Ntui, Bafeuk et Yangafik, Babouté autour de Nguila, Ngoro le long du Ndjim.

Depuis quelques années, on note, en relative avec le projet de pont à Koro, une évolution dans le sud du département : une cinquantaine de notabilités y ont acquis des droits fonciers, sur des superficies allant de 10 à plus de 200 hectares.

La zone choisie pour la réalisation du projet 1.000 familles, s'étend sur 15.000 hectares, limitée à l'Ouest par la vallée du Ndjim, au Nord par la piste reliant Nguila à Ngoro, au Sud-Ouest par les contreforts

du mont Tama. (Fig. 2 et 3)

La densité de population dans cette zone n'est jamais supérieure à 10 habitants au kilomètre carré.

II - LES CONDITIONS D'ORGANISATION DES REUNIONS

Cinq réunions -- discussions ont pu être organisées dans le département de la Lékié durant les mois de Juillet et Août 1976. Les participants y vinrent de leur plein gré. Ils appartenaient sur ma demande, à la fraction la plus jeune de la population active.

Le choix des lieux de réunion fut décidé en fonction de la situation géographique des villages et surtout des relations personnelles entretenues par le coordinateur du projet ou par moi-même.

Le tableau ci-dessous précise les caractéristiques des groupes de discussion quant à leur taille, à l'âge et au sexe des participants :

Arrondissement	Nombre total de partici- pants	Nombre selon le sexe		Age selon le sexe	
		H	F	H	F
OKOLA	27	23	4	17 - 28	17 - 20
OBALA (1)	13	13	-	17 - 37	
OBALA (2)	9	9	-	18 - 40	
SAA	15	15	-	19 - 30	
MONATELE	10	10	-	17 - 28	

Dans la présentation du sujet, je me suis volontairement borné à faire état de l'imminence de la construction du pont, dont mes interlocuteurs étaient pour la plupart déjà informés, et à insister sur les perspectives résultant d'une amélioration des communications entre Mbam et Lékié. Aucune précision n'a été fournie concernant le projet lui-même. Ce flou

visait à placer, d'entrée de jeu, les sujets dans le cas hypothétique extrême, celui d'une colonisation spontanée, où les pionniers ne bénéficiant d'aucun appui, doivent faire face aux difficultés armés de leurs seuls moyens personnels.

Plaçant mes interlocuteurs dans la situation de ces pionniers, je leur ai demandé de me faire part des obstacles qu'ils craignaient de rencontrer, tant du côté de leur milieu d'origine que dans le cadre de leurs nouvelles conditions de vie et des solutions qu'ils proposaient aux divers problèmes évoqués.

J'ai été amené, au fil de la conversation, à fournir des éléments d'information sur les conditions de l'opération Yabassi-Bafang, à laquelle il fut souvent fait référence(3).

On trouvera, dans les pages qui suivent, une analyse des différents thèmes abordés, classés en fonction de l'importance qu'ont accordé les membres des groupes aux problèmes qui s'y rattachent. Suivant quelques propositions sur la base du contenu de ces discussions.

III - LES PERSPECTIVES DE COLONISATION ET LE RECOURS AUX POUVOIRS PUBLICS

La pression démographique dans la Lékié, la faible occupation de l'espace dans le Mbam, la construction du pont même ne paraissent pas suffire à amorcer un mouvement de colonisation spontané; l'intervention de l'Etat est présentée comme décisive :

"Oui, c'est vrai que nous ne pouvons plus vivre comme ça, la terre est maintenant rare et elle ne produit plus assez pour nous qui avons plus de besoins que nos parents".

"Même le travail avec nos pères est devenu impossible ; on est toujours en dispute parce qu'il n'y a pas assez de revenus pour tous".

"Vous dites qu'il y a déjà des Eton dans le Mbam, mais ils sont peu nombreux et sont arrivés là-bas parce qu'ils ont trouvé des amis ou des parents. Ce n'est pas le cas pour la majorité."

"S'il n'y a pas tellement de gens de la Lékié dans le Mbam, c'est parce que les conditions sont trop dures".

"Nous sommes des jeunes, qui sommes allés assez loin à l'école. Avec un bon niveau, on veut vivre d'une façon plus moderne que celle de nos parents. Cette vie là, on ne peut pas la trouver en pleine forêt quand on est isolé de tout".

"Le pont, c'est une facilité, mais c'est surtout pour aider les transports, pour les marchandises et les voyageurs. Ce n'est pas le pont qui va changer notre situation".

"Le plus grand problème c'est l'insécurité qui vient de l'isolement dans un pays qui n'est pas le notre. Vous voyez comme les Eton aiment à vivre entre eux. Ils sont craintifs de quitter seuls leur village pour des régions qu'ils ne connaissent pas".

"Ce sont les conditions de vie incertaines qui nous empêchent; nous sommes jeunes, nous ne voulons pas vivre complètement isolés, sans pouvoir nous ravitailler".

"Qui va nous donner de la terre à cultiver ? Est-ce que nous serons sûrs de pouvoir y rester ?, qui nous donnera des assurances ?".

"Il faut de grands moyens pour rendre une vie de planteur possible dans cette région. Il faut partir en groupe et il faut être aidés".

"Si l'Etat décidait d'apporter son aide, ce serait sûrement une bonne chose, parce que si l'on a un peu plus de sécurité, si l'on n'est plus perdu dans la forêt, si l'on peut se déplacer plus facilement pour voir sa

famille ou aller en ville, on se sent plus décidé à partir de chez soi". "Si l'on fait un effort, qu'on nous aide, qu'on sente que l'on ne va pas perdre son argent et sa santé, ça va tenter les gens à venir". "Il faut intervenir comme on l'a fait à Yabassi-Bafang. Si nous trouvions les mêmes conditions près de chez nous, sûrement qu'on trouverait du monde pour venir s'y installer".

Le principe d'une intervention de l'Etat étant admis comme hypothèse de départ, on en vient à l'analyse des besoins.

IV - LES BESOINS : L' ORGANISATION DES COMMUNAUTES PIONNIERES -

1/ Le régime foncier

Il constitue la dimension essentielle de la problématique de colonisation agricole saisie par les intéressés eux-mêmes.

Le régime d'appropriation du sol dans le Sud du Mbam est caractérisé par une tendance évolutive du droit coutumier vers l'appropriation individuelle par immatriculation à la suite de transactions, selon des principes s'inspirant de la législation européenne.

Cette évolution est en relation directe avec les projets de désenclavement qui induisent un mouvement spéculatif aux abords du futur axe routier, sous l'impulsion de la bourgeoisie administrative et d'affaires qui s'y constitue de grandes exploitations.

Dans l'Afrique rurale traditionnelle, où la terre n'est qu'objet de travail, l'arrivant sur des lieux vacants, à moins qu'ils ne soient sans maître, se voit accorder un "droit de hache" par le premier occupant, moyennant versement régulier de quelques redevances en nature, témoignage symbolique de prééminence. Le défrichement prend valeur d'un titre d'occupation définitif. Tant qu'il peut justifier d'une exploitation continue, l'utilisateur voit ses droits reconduits.

Avec l'extension des cultures industrielles pérennes, la terre devient moyen essentiel de production ; elle tend à acquérir une valeur vénale ; les règles traditionnelles se trouvent très vite en porte à faux.

Le planteur de la Lékié démuné, mes jeunes interlocuteurs insistent sur ce point, est désireux de se fixer de manière définitive sur des terres ouvertes à l'agriculture pionnière. Cette intention, expression du sens de la terre et de l'attachement des paysans Eton et Manguissa à un cadre de vie stable, a pour contrepartie le souci de rechercher les conditions d'accès à la terre les plus sûres.

Craignant de voir un jour (à la mort du détenteur précédent par exemple) ses droits d'usage contestés, et de se trouver évincé au profit d'un concurrent plus fortuné, le nouveau-venu recherche des garanties qui l'assurent d'un accès libre et durable ainsi que de la possibilité de transmettre les privilèges acquis par voie de succession.

Ces exigences le conduisent à rechercher une base juridique s'inspirant du régime d'appropriation en usage en Occident.

Mais les conditions du marché, dominés par une flambée spéculative sont telles que l'acquisition des droits imprescriptibles auxquels aspire le paysan sans terre exigent un investissement qui n'est plus à la mesure de ses moyens. Il reste, certes, des terres d'accès moins onéreux dans le Mbam, mais elles sont trop à l'écart des axes routiers pour inciter au départ.

Selon mes interlocuteurs, ces circonstances rendent compte pour partie du caractère hésitant de la colonisation spontanée du Mbam à partir de la Lékié.

Ainsi, en dehors de concessions sur des terres classées dans le domaine national, ne restent que les possibilités d'emploi salarié offertes dans les grandes exploitations qui se constituent.

Ces offres ne paraissent pas de nature à attirer les paysans dans le besoin. Il est à noter que cette forme d'activité agricole est peu répandue dans la Lékié même ; la ville proche offre d'autres possibilités.

La paysannerie de la Lékié semble donc consciente de l'ouverture créée par le pont mais se heurte dès l'abord au coût trop élevé de l'accès à la terre.

Le projet "1.000 familles", animé d'un souci de progrès social, propose un accès gratuit et durable à la terre. Il rencontre sur ce point l'approbation des jeunes cultivateurs interrogés.

2/ Les problèmes de subsistance durant la phase de défrichement et de soudure.

Durant les premiers mois de leur présence sur le terrain, les pionniers vont se livrer à des tâches de défrichement particulièrement pénibles sans être à même d'auto-produire.

Ce problème revêt deux aspects :

a) La rareté des sources d'approvisionnement

Les populations autochtones vivant en autoconsommation, c'est vers la Lékié qu'il faudra sans doute se tourner.

La formation de groupes pionniers appartenant à une même communauté d'origine avec laquelle ils maintiennent des liens, devrait permettre grâce à des navettes, de s'approvisionner dans les villages de départ.

Le maintien des épouses ou de certaines d'entre elles paraît constituer la meilleure formule, la fourniture étant dans ce cas gratuite.

On propose aussi diverses formules associatives entre parents et amis avec rémunération.

b) Les moyens pécuniaires

L'insuffisance des moyens constitue le handicap majeur tant en ce qui concerne la subsistance, que l'habitat et l'équipement agricole.

On se réfère à l'opération Yabassi-Bafang où les pionniers ont bénéficié d'une prime alimentaire qui leur a permis de subsister jusqu'aux premières récoltes vivrières(4). A côté de la solution par recours au village d'origine dans un cadre familial, qui présente l'avantage de la gratuité mais suppose un essaimage, on évoque celle qui consisterait à créer une coopérative d'achat de vivres qui fournirait des rations au prix coûtant.

3/ Les conditions d'hébergement

On souligne combien cet aspect est important puisqu'il commande la venue des épouses. Des conditions d'habitat trop spartiates risquent de dissuader ces dernières, appuyées par leur famille, surtout si la dot n'a pas été intégralement versée.

L'unanimité se fait autour d'une solution pas étapes : le colon, arrivé seul, se fixe comme objectif immédiat la construction d'une case en matériaux traditionnels à proximités des autres cellules. Ce n'est qu'ensuite, une fois libéré des travaux de défrichement et les plantations vivrières terminées, qu'il envisagera une amélioration de l'habitat et un emplacement définitif en fonction de ses préférences (sur la concession ou en village).

Dans un troisième temps, il construira en dur dès qu'il jouira de revenus monétaires suffisants.

On suggère de soulager les colons lors des premières semaines en les hébergeant dans des cases de passage groupées au voisinage du point d'appui.

On propose l'octroi d'un crédit à la construction : achat des matériaux onéreux, tôles, boiseries, quicaille^{re}rie. La coopérative pourrait gérer ce crédit.

On en vient à la nécessité de faire appel à des artisans, spécialistes de maçonnerie et charpente. Ces artisans pourraient être recrutés en qualité de colons et bénéficier de certaines dérogations, telles que dispense partielle de défrichement, en échange de leur collaboration aux travaux de bâtiments.

4/ Les travaux de défrichement

On s'inquiète des conditions très dures qui vont être celles des colons durant cette période. On suggère l'intervention d'engins mécanisés mais on admet que leur usage est limité du fait de leur coût de fonctionnement et d'entretien.

On fait a nouveau référence à l'opération Yabassi-Bafang pour souligner que les colons ont obtenu du crédit pour l'achat de l'outillage indispensable : coupe-coupe, pioche, pelle, houe, hache, clous.

On évoque l'avantage à tirer d'une coopération entre colons dans les travaux de défrichement. La formation des groupes de travail implique une bonne entente ; cet état d'esprit a le plus de chance de naître si les pionniers ont lié connaissance avant d'arriver sur le terrain, a fortiori s'ils sont originaires d'un même village ou de villages voisins et se sont cooptés.

L'unanimité s'établit sur le fait que des conditions initiales difficiles soudent les énergies et que les discussions ne se font jour que plus tard lorsque l'intérêt de l'intervention collective est moins manifeste.

La nécessité reconnue d'une coopération implique un ordre de succession sur les lots individuels qui risque de pénaliser ceux dont les lots ont été défrichés en dernier ordre. On suggère que les premières plantations vivrières restent collectives. Priorité serait alors donnée à un lot commun, défriché et semé par le groupe. Chacun y puiserait selon ses besoins et attendant que les lots individuels soient ensemencés.

5/ Les équipements sanitaire, scolaire et de loisirs

Les jeunes femmes présentes sont préoccupées par l'éloignement de tout centre de soins. La création d'une infirmerie est jugée nécessaire comme plus tard celle d'un dispensaire.

On évoque à ce propos les risques physiques, endémies diverses, insalubrité des lieux, pollution des eaux.

La scolarisation future des enfants est évoquée. Le choix de jeunes pionniers repousserait ce problème, permettant de polariser les efforts des colons et l'aide de l'Etat sur d'autres urgences.

On souhaite unanimement que très tôt, un abri soit réservé aux rencontres, au délassement, aux jeux. On voit aussi un terrain de foot-ball, installation peu onéreuse.

6/ Les rapports avec les autochtones

On les aborde avec prudence ; on semble tout ignorer d'eux : "Qui sont les habitants?" "... nous n'allons jamais là-bas" "... Sont-ils nombreux ?". Je précise à nouveau que le peuplement est lâche et que cette caractéristique a précisément décidé du choix du périmètre.

L'un des présents émet des réserves sur la qualité des rapports entre gens du Mbam et colons. Il rappelle que dans le passé, Eton et Manguisa ont eu, dans leurs migrations, à souffrir de mauvais traitements dans

ces parages. L'on peut craindre de voir apparaître des sentiments de vindicte chez les uns, de frustration chez les autres. Plusieurs participants interviennent pour mettre en doute ces prévisions : Ces temps-là sont révolus ; si l'implantation des colons se fait dans le calme, sans provocation, et si l'on invite les gens du Mbom à participer aux actions collectives, à profiter des équipements, s'ils sont représentés dans les assemblées, tout devrait bien se passer et chacun y trouver son compte.

On intervient pour dire qu'il serait néanmoins souhaitable que les communautés pionnières ne soient pas placées sous l'autorité de la chefferie locale. On plaide en faveur de la création d'une structure collégiale, constituée par voie de scrutin, dans laquelle chaque catégorie serait représentée.

7/ Régime fiscal

"Comment sera-t-on imposé, au village d'origine ou sur place ? Qui sera chargé de la collecte, l'un d'entre nous ou bien la chefferie locale ?" Ne pourra-t-on pas bénéficier d'une exemption pendant les premières années comme cela s'est fait à Yabassi-Bafang. (exemption sur 5 ans).
Autant de points qui préoccupent les participants.

8/ L'assistance technique

L'impression est que les colons souhaiteront un encadrement souple. On préfère parler d'assistance, de conseil. On désirerait qu'un moniteur, lui-même de culture éton ou manguissa et paysan, soit à la disposition des planteurs à certaines heures, qu'il soit capable de porter un diagnostic en matière de pathologie végétale, de conseiller les meilleurs traitements, les meilleures techniques, le choix des cultures selon les sols.

9/ L'écoulement de la production, la commercialisation

Cette préoccupation paraît secondaire. Pour ce qui est des cultures industrielles, cacao et café, aucune inquiétude ne se fait jour quant aux débouchés. Le marché est ouvert, on a confiance.

On se préoccupe toutefois des conditions dans lesquelles la production sera commercialisée, et l'on se réfère à la situation existante. On dit qu'un monopole d'état n'est peut-être pas la meilleure formule. La création d'une coopérative d'écoulement est certes une bonne chose, pour autant qu'elle ne fasse pas naître une impression contraignante. Il serait préférable, me dit-on, que chacun reste libre d'adhérer ou non.

L'examen des débouchés offerts aux cultures vivrières anime le débat. Je signale qu'actuellement l'approvisionnement du marché de la capitale est mal assuré, particulièrement au regard des produits maraîchers mais on fait observer que l'amélioration de l'état de la piste reliant Saa à Obala, qui suivra la construction du pont, ne va pas seulement favoriser le désenclavement du Mbam mais aussi modifier la situation dans la Lékié. L'afflux des produits vivriers sur le marché de Yaoundé ne conduira-t-il pas à une pléthore, ne risque-t-il pas de provoquer une saturation qui aurait un effet désastreux sur les ^{en}mercuriales ? De nombreux participants approuvent à l'énoncé de ces risques.

Je signale que des pays voisins, tels le Nigéria et le Gabon se trouvent dans une situation de pénurie vivrière et doivent importer. Peut-être y a-t-il là un marché ? On reste très sceptique. Nombreux sont ceux qui craignent que les circuits d'exportation des produits vivriers qui sont, me dit-on, contrôlés par des particuliers, ne parviennent à réaliser un écoulement régulier et qu'il y ait, de ce fait, une mévente, situation particulièrement désastreuse pour les vivres frais.

Je relève de nombreuses interventions pour souligner les difficultés rencontrées sur la route par les producteurs de vivres qui essaient de commercialiser directement en livrant sur le marché de Yaoundé. On se plaint des contrôles, des multiples autorisations à présenter, des tracasseries qui allongent les temps de transports, et nuisent à la vente quand ils ne la font pas rater.

On craint ces mêmes difficultés dans le Mbam, on insiste pour que j'en fasse mention.

On parle à nouveau de l'opération Yabassi-Bafang mais cette fois-ci pour en faire la critique : Il était difficile, me dit-on, de s'éloigner du périmètre de colonisation sans autorisation d'absence, des laisser-passer étant exigés.

On ne met pas en cause la nature des intentions qui ont présidé à ces mesures mais on en dénonce les effets sur le moral des pionniers.

D'ailleurs, si l'on doit s'approvisionner au village, il faudra bien laisser les pionniers rentrer chez eux régulièrement.

On me demande de dissuader les responsables du projet de prendre de telles mesures, la "mentalité" éton et manguissa ne saurait s'en accommoder.

V - LA LEVEE DES RESSOURCES DANS LE MILIEU FAMILIAL ET LA COMMUNAUTE D'ORIGINE

Je demande si parmi les participants, certains ont connaissance de cas de migration spontanée vers le Mbam. On me cite quelques paysans maintenant là-bas ; on fait aussi état d'insuccès, de retour au village. On s'attache aux raisons susceptibles d'expliquer ces échecs.

L'attitude des parents joue pour beaucoup. La très forte autorité du père en milieu éton ou manguissa est décisive. Le père se résigne mal à une situation qui, outre ses aspects de sevrage affectif, le prive d'une

main-d'oeuvre docile. Soit il dissuade, soit lorsque le fils s'est détaché, il tente de la rappeler, à la faveur d'une visite au village.

L'attitude des épouses n'en est pas moins importante et leurs décisions sont cruciales compte tenu de leur rôle dans les travaux de production vivrière. Elles craignent le surcroît d'effort, l'absence d'équipement sanitaire et scolaire, l'isolement de leur propre famille.

Car les beaux-parents ont aussi leur mot à dire, tout spécialement dans le cas où la dot a été différée et est versée par l'époux d'une manière fractionnée assurant ainsi un revenu régulier.

Cette influence de la belle-famille pourrait devenir un facteur positif, si l'on parvient, en mettant l'accent sur les perspectives d'amélioration des revenus du migrant, à lui faire admettre qu'il y va de son intérêt de soutenir de jeunes couples candidats.

Ainsi, la décision n'est pas seulement entre les mains du pionnier mais aussi de toute sa constellation familiale, voire du groupe villageois auquel il appartient.

CONCLUSION -- QUELQUES PROPOSITIONS

L'analyse du contenu de ces cinq réunions-discussions, et celle des résultats des opérations du même genre tentées en Afrique permettent d'avancer quelques propositions en vue d'accroître les chances de succès de la présente tentative, par une fixation définitive des colons.

1/ Le choix des colons

Autant une grande souplesse me paraît souhaitable quant à l'assistance sur le terrain, autant la sélection des candidatures me semble devoir obéir à des principes strictes :

- Le choix est fondé sur le volontariat

Chaque postulant devrait satisfaire aux caractéristiques suivantes :

- Etre marié, de préférence monogame, sans enfant ou avec des enfants encore en bas-âge.
- Etre nécessaire au plan foncier ; ne pas être en instance d'héritage.
- Etre en accord dans son projet avec sa famille d'orientation et sa belle-famille.
- Etre âgé de 20 à 35 ans
- Avoir exercé des activités agricoles ou artisanales et avoir fait la preuve de ses compétences.
- Présenter certaines garanties de moralité (repérage des manipulations par hommes de paille et spéculateurs).
- Conserver au village quelques champs vivriers en vue de la subsistance durant la première saison agricole
- Faire montre de la ferme intention de se fixer.

2/ Les zones de départ

Il semble préférable, dans la première phase de l'opération au moins, de choisir les volontaires dans l'arrondissement de Saa, milieu éton et manguissa, zone limitrophe du Sud du Mbam et où l'on observe de très fortes densités humaines. On favorisera les villages peu éloignés des axes routiers actuels ou à venir.

On tentera de former de petits groupes à haut niveau de cohésion,

formés par cooptation, à partir des candidatures venant d'un même village.

On éprouvera les affinités à l'intérieur de ces groupes. On s'assurera du consensus villageois.

La taille des groupes ne devra pas dépasser 25 familles. Au delà, la qualité des relations interpersonnelles risque de se trouver perturbée.

3/ Les modalités d'installation :

- Organiser pour chacun des groupes un voyage de reconnaissance sous la conduite d'un conseiller d'origine Eton ou Manguissa qui recueillera les avis des candidats et estimera la fermeté de leurs intentions.

- Proposer des lots de qualité égale mais en surnombre de manière à laisser un certain choix. S'assurer une fois les choix réalisés, de l'accord complet du groupe.

- Offrir aux familles quelques abris pendant la construction de leur case temporaire. Fixer des délais impératifs pour la réalisation de cette construction.

- Si les épouses restent au village prévoir le recrutement de quelques femmes cuisinières.

- Assurer les colons qu'ils pourront, à terme, jouir de droits fonciers inaliénables avec possibilité de transmission par voie d'héritage mais interdire toute cession à caractère vénal. S'inspirer de la procédure adoptée à Yabassi-Bafang : titre d'occupation provisoire au bout de huit mois lorsque les colons auront fait la preuve de leur aptitude à mettre en valeur les lots, titre de propriété au bout de la cinquième année au constat de cultures pérennes.

- Trouver une solution au problème de la subsistance durant les premiers mois :

Soit par ouverture d'un crédit ou d'une subvention et fourniture de vivres.

Soit par transport régulier du groupe au village pour approvisionnement.

- Favoriser la formation de groupes de travail dans les activités de défrichement.

- Envisager la création d'une coopérative d'approvisionnement en équipements agricoles et matériaux de construction, sous l'autorité d'un responsable élu.

- Se soucier de l'aménagement des points d'eau.

- Eviter le recours à de la main-d'oeuvre salariée, mais favoriser l'aide de parents ou de voisins.

- Susciter la création d'une coopérative de commercialisation et non l'imposer.

- Ne pas soumettre les déplacements à la présentation d'un laissez-passer, faciliter au contraire l'évacuation de la production vivrière par des moyens individuels.

- Eviter d'encadrer trop lourdement, d'une manière trop contraignante ; parler plutôt de conseil, d'assistance. Confier la charge de conseiller à des techniciens éton ou manguissa.

- Organiser les relations entre les villages de colonisation, le point d'appui et la route, de manière à rompre l'impression d'isolement.

Dans le même but, favoriser la création d'un foyer en faisant appel à un animateur.

- Poursuivre le recrutement à partir des villages dont sont originaires les premiers pionniers en spéculant sur l'effet d'entraînement, l'émulation.

Encourager les colons à susciter des vocations dans leur entourage (assurance d'un bon niveau de cohésion), au besoins leur accorder une prime

de propagande ou de recrutement.

- Le jumelage des nouveaux villages avec les unités-mères faciliterait sans doute la levée des obstacles familiaux au départ.

- Donner des responsabilités sociales aux pionniers (conseil de pionniers, comité de direction) ; favoriser l'émergence d'une autorité collégiale.

- S'assurer de la représentation de toutes les catégories d'âge et sociales, en particulier des autochtones pour éviter la formation de ghettos.

- Régler le problème de l'imposition, peut être par une exemption de cinq ans comme décidé à Yabassi-Bafang.

1) WEBER (J.)

Structures agraires et évolution des milieux ruraux
(Le cas de la région cacaoyère du Centre Sud Cameroun). ORSTOM - Ronéo
1974.

2) FRANQUEVILLE (A.)

L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Cahiers
ORSTOM, Série Sciences Humaines Vol X, n° 2-3-1973 p. 151 -

3) BARBIER (J.C.)

Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang.
Aspects sociologiques de l'émigration Bamiléké en zone de forêt -
ORSTOM - Ronéo 1971.

Annexe - Contenu d'une réunion - discussion -

A : Vous savez qu'en plusieurs régions de la Lékié la terre se fait rare et les rendements baissent. Les jeunes Eton qui émigrent sont nombreux. Le gouvernement envisagerait de faciliter l'installation de paysans au nord de la Sanaga, dans la région de Goura où il y a beaucoup moins de monde. Qu'en pensez-vous ? Si vous formiez le projet de vous installer là-bas, quels seraient vos problèmes, en commençant par les plus urgents ?

/1/: Il y a déjà des Eton installés au Nord... quelques uns, mais ils sont très isolés. Ils mènent une vie très dure ; lorsqu'ils veulent retrouver leur famille; il leur faut traverser la rivière soit en pirogue soit sur le bac....

A : La construction d'un pont est prévue à Koro, donc pas très loin de Goura....

/2/: Il ne suffit pas qu'il y ait un pont ; si les gens se sentent isolés de tout, ils ne viendront pas ou bien repartiront bientôt.

/1/: Il faut savoir à qui seront les terres sur lesquelles des Eton vont s'installer pour venir cultiver, à qui elles appartiendront et à qui elles appartiennent...

/3/: Ici, nous sommes propriétaires, là-bas, nous n'avons aucun droit, donc avec qui allons nous discuter pour avoir le droit de cultiver ?

/1/: Les terres sont toujours à quelqu'un, il faut donc les acheter et quelquefois à un prix élevé, ou bien encore travailler pour quelqu'un. Nous, les Eton, nous aimons travailler notre terre pour nous.

/4/: C'est-à-dire, qu'on veut chercher à avoir un titre, un titre de propriété.

A : Si l'Etat prenait des mesures pour favoriser l'installation des gens, leur assure qu'ils conserveront leurs terres...

/2/: Il faut que les colons soient sûrs de recevoir un titre et d'avoir le droit à leur mort, de laisser leurs terres, celles qu'ils ont cultivées, à leurs enfants ou à leurs parents. C'est une chose très importante car les Eton sont individualistes.

/5/: On ne travaille jamais aussi bien la terre que lorsqu'elle vous appartient...

/6/: Je voudrais dire qu'on aimerait aussi savoir quelles sont les bonnes intentions des gens de là-bas, chez qui on va s'installer.... comment ils vont nous recevoir. On sait que ces gens sont parfois très batailleurs et si nous leur prenons leurs terres ils vont nous attaquer. Il faut donc qu'ils soient d'accord... et puis ensuite il y a les bêtes sauvages si on est isolé...

A : Vous pensez que les gens préféreront être entre Eton, avoir des voisins Eton, former des groupes Eton?

/6/: Si nous sommes installés sur des terres sans village, il vaut mieux que nous nous groupions entre Eton, nous n'aimons pas trop nous mélanger, nous ne parlons pas la même langue que les autres.

/5/: Comment va-t-on choisir les terres ? Nous ne savons rien, on nous propose de partir mais on ne sait rien....

A : Rien n'est décidé ; on m'a demandé d'en discuter avec vous d'abord, pour avoir votre avis, savoir comment vous envisagez la situation.

/6/: Pour moi, je ne partirai jamais seul, et je ne m'installerai pas avant de savoir comment sont les terres, où elles se trouvent, s'il y a des voisins, de l'eau, une route, un hôpital, une école, une poste, avant de savoir comment j'irai voir ma famille.

1/: Si je meurs qui paiera le rapatriement de mon corps au village ?

A : Revenons aux terres, vous désirez voir d'abord ?

2/: Bien sûr, voir des exemples, mêmes ailleurs comme à Yabassi-Bafang, discuter avec ceux qui sont déjà partis, pour avoir leur avis. Comment ont-ils surmonté les difficultés, savoir s'ils ont obtenu ce qu'on leur a promis, s'ils sont arrivés à cultiver convenablement, s'ils n'ont pas souffert de trop de maladies.

6/: C'est d'être assurés de ne pas être chassés plus tard par des sociétés ou par l'Etat.

A : Supposons ces garanties acquises ?

8/: Je voudrais poser une question : A qui allons nous obéir ? Qui sera le chef ? L'un d'entre nous ou bien parmi les autres ? A qui paiera-t-on l'impôt et je demanderai même où l'on paiera l'impôt?

A : Pour ce qui est de l'autorité je vous renvoie la question, c'est vous que j'interroge, que voudriez-vous ou que pensez-vous que les gens voudront ?

8/: Pour moi, je voudrais vivre entre Eton et être sûr que l'impôt ira à l'amélioration de notre situation, par exemple à des constructions qui nous seront utiles. Je ne voudrais pas payer l'impôt aux chefs du village du pays, je voudrais que le responsable soit Eton.

A : Cela semble être votre avis à vous ?

9/: Ce n'est pas tout le problème, le vrai problème c'est de pouvoir circuler tranquillement, de ne pas être forcé de payer deux fois, chez soi et là-bas.

3/: Je voudrais que vous nous donniez des indications sur ces terres, que peut-on y cultiver?

5 : Comme c'est de la forêt, il faut d'abord défricher.

A : C'est de la forêt, mais les terres sont riches, elles sont neuves, bonnes pour le cacao, le café, les plantes vivrières, selon les zones.

5 : Le défrichage est un très gros problèmes. En forêt, il faut abattre, il faut des tronçonneuses à moteur, il faut des bull-dozers...

A : Le travail à la hache est si pénible ?

5 : Très pénible et très lent car pendant ce temps il faut manger sans rien produire.

3 : Nous voudrions que vous insistiez sur les difficultés de défrichement ; nous devons être aidés pendant cette période ; nous allons travailler dur sans rien récolter pour manger. Il faut manger, boire, s'abriter pendant tout ce temps.

5 : Y-a-t-il moyen de trouver de la main-d'oeuvre ?

A : Ce sera sans doute difficile ...

10 : Vous nous avez parlé de l'eau. Y a-t-il des points d'eau ?

A : Pour l'eau, il faut trouver une solution sur place, une solution définitive. Pour les vivres c'est une solution momentanée...

7 : S'il l'on ne produit pas de vivres tout près, il faudra nous nourrir ou nous emmener en chercher chez nous. Si l'on nous nourrit sur place comment paierons-nous ; nous n'aurons pas d'argent.

A : Vous pourriez trouver chez vous, au village, des vivres ?

7 : Oui, si nos femmes y restent au début...

7/ : Tous ces paysans ne seront peut-être pas mariés et chez nous on est plutôt individualiste, vous savez. Un célibataire aura du mal à se faire aider, il devra acheter, mais sans argent comment acheter ?

A : Nous allons revenir sur ce point, mais je voudrais profiter de ce que l'on parle de vivres pour demander aux jeunes femmes et aux jeunes filles ici présentes de donner leur avis. Je ne sais pas si vous êtes mariée mais supposons le ; accepteriez-vous de suivre votre mari, dans l'immédiat ou au bout d'un certain temps ?

11/ : Je vois des problèmes pour les enfants : l'école, l'hôpital, la nourriture...

A : Nous allons parler de tout cela. Commençons par la nourriture. Vous accepteriez durant les premiers mois de rester au village, pour fournir des vivres à votre mari ?

11/ : Oui, mais j'aimerais ensuite savoir où je vais, pour moi, pour mes enfants, à cause de l'isolement.

5/ : Les jeunes paysans ne partiront pas sans leurs femmes parce que ce sont elles qui les nourriront.

A : Il vaut donc mieux, s'il y a un choix à faire, choisir des couples plutôt que des célibataires.

5/ : Les gens mariés sont plus stables, plus obstinés...

2/ : Mais les célibataires prendront peut-être des femmes sur place et se fixeront mieux.

12/ : Les célibataires qui sont riches, mais si ce sont des pauvres, comment feront-ils avec la dot s'ils n'ont pas d'argent ?

4/ : Et c'est même un problème pour tous ceux qui veulent se marier...

A : Expliquez ?

/4/: Si vous n'avez pas pu tout verser d'un coup, ce qui arrive souvent, il va falloir qu'on soit compréhensif avec vous.

A : Expliquez ?

/4/: Que votre père soit d'accord pour vous laisser partir, que votre beau-père, que votre belle-mère soit d'accord, accepte de laisser votre femme partir avec vous.

/12/: Ça c'est différent selon les cas, on ne peut pas en faire une règle. Quand on voit que vous n'avez pas de femme ou pas assez de terre, que vous n'avez plus moyen de vivre, si vos parents sont intelligents, vous pourrez partir sans difficulté. Au contraire la famille de votre femme va comprendre que c'est le meilleur moyen pour régler ce problème.

A : C'est difficile de se passer de l'accord de son père ?

/4/: Le père, chez nous, est encore très volontaire, très autoritaire, moins qu'autrefois mais quand même. Si nous voulons retrouver le peu que nous laissons au village, il faut bien être en bons termes avec son père, avec ses frères.

A : Parlons des problèmes d'équipement scolaire.

/12/: Oui, il faut bien que nos enfants aillent à l'école.

A : La plupart de ceux qui désireront partir seront des gens jeunes, donc sans enfants ou avec des enfants en bas âge....

/12/: Oui, mais il faut prévoir. Il faut que les enfants ne soient pas trop éloignés, sans quoi il faudra les faire retourner au village. Si les enfants retournent au village, les parents feront bientôt comme eux...

/13/: Et pour ceux qui auront des enfants déjà âgés, comment faire face aux frais, à l'achat des livres, aux vêtements. Si l'on accorde une subvention à chaque paysan, au moins pendant la première année, ça ira beaucoup mieux. Il faut penser aux soins qui sont toujours très coûteux. Il faut que les gens sentent qu'ils vont trouver des avantages. C'est toujours très difficile de quitter ses champs même lorsqu'on a très peu de terres. Autrefois les gens n'avaient pas les mêmes soucis, ils étaient aussi moins exigeants. Maintenant, avec le progrès, les jeunes veulent être comme les gens des villes.

A : Parlons des problèmes de logement.

/12/: C'est au début surtout que ce sera pénible. Pas de logement, pas d'argent, beaucoup de travail qui ne rapport pas tout de suite. Comment ces gens vont-ils bâtir. On ne trouve déjà pas de matériaux de construction sur place. Comment les faire venir, comment les payer ...

A : Qu'est ce que ces gens préféreront selon vous : construire leur case sur leurs champs, donc plutôt isolés, ou bien au contraire former des groupes, de petits villages ?

/12/: Ils préfèreront sûrement se grouper, j'en suis sûr, ils ne voudront pas être isolés, c'est trop dangereux dans un pays que l'on ne connaît pas.

A : Ce ne sera tout de même pas très loin de leurs villages d'origine...

/14/: Il faudrait au moins fournir les matériaux de construction à un bon prix, sans passer par un commerçant et sans avoir non plus à aller les chercher chez soi ou ailleurs.

A : Vous pensez à une formule coopérative ?

/14/: Oui, un emplacement pas trop éloigné des lieux de travail, ou l'on puisse trouver l'essentiel pour vivre à bon marché.

VIII

A : Une coopérative gérée par les paysans eux-mêmes ou par un organisme ?

/14/ : Par les paysans eux-mêmes, par l'un d'entre eux que l'on pourra payer ou bien soulager un peu.

/12/ : A moins de préparer quelques maisons à un endroit pour qu'ils puissent s'occuper entièrement du défrichage et, une fois les premières plantations terminées, ils choisiront où s'installer, ils bâtiront eux-mêmes.

/15/ : Ils vont trouver le même problème avec les vivres. Ils ne trouveront rien sur place, il n'y a que deux solutions, aller chercher ou faire venir.

/5/ : Ne pourrait-on pas faire venir des artisans Eton; ils pourront bien gagner leur vie et les soulager.

/16/ : Moi, je pense encore aux cultures : Comment vont-ils faire vendre ce qu'ils ont récolté ?

/15/ : On pourrait aussi créer une coopérative qui se chargera du transport et de la vente...

/7/ : Est-ce que tout le monde va être d'accord pour passer par une coopérative ? La plupart des gens auront besoin d'argent ; avec les coopératives on traîne toujours, il faut attendre. Il faut laisser chacun libre de vendre comme il veut.

A : Vous n'êtes pas favorable à la création d'une coopérative ?

/7/ : Je n'ai pas dit cela ; je dis qu'on doit laisser les gens libres. Si quelques-uns veulent former une coopérative, ils peuvent le faire, si d'autres veulent vendre par eux-mêmes, ils doivent pouvoir le faire aussi.

/15/: C'est sûrement la meilleure solution ; on ne doit pas être obligé.

/1/: Je voudrais qu'on parle à nouveau de la manière selon laquelle on pourrait choisir parmi ceux qui voudraient partir, s'il y en a trop. Je pense qu'il faudrait donner la priorité à des gens qui sont vraiment sans moyens ; c'est la manière la plus certaine de les faire rester. S'ils ont de la terre, chez eux, ils vont peut-être rester un an, deux ans, fatiguer la terre, pour produire le plus possible et ensuite rentrer. Si ce sont des gens qui n'ont pas de terre, ils vont réfléchir à ne pas trop fatiguer la terre pour pouvoir rester plus longtemps surtout s'ils peuvent devenir propriétaires.

/17/: On se demande si on pourra trouver des conseils pour cultiver ; il faudrait envoyer des spécialistes pour conseiller les gens sur les manières de culture, leur montrer sur quelles terres il vaut mieux planter, comment éviter de trop abimer la terre. Il ne faut pas pratiquer comme ici dans la Lékié, il faut des moniteurs qui soient aussi des Eton, qui les comprennent, qui soient aussi des paysans.

/12/: Il faut parler des loisirs. Il faudrait une pièce où l'on puisse se rencontrer pour discuter, pour boire, pour danser, avec quelques chaises et des lampes à pétrole. Les gens ont besoin de se distraire, de boire un peu.

/18/: Est-ce qu'on laissera des commerçants s'installer ?

A : Pourquoi pas ?

/18/: Si ce sont des Eton, tout marchera bien, avec des étrangers on risque plus de disputes. Avec trop de commerçants les terres risquent ensuite d'être vendues et ça créera des problèmes.

/19/: Les gens auront surtout des problèmes pour vendre leur récolte s'ils veulent avoir de l'argent. Avec le cacao ou le café on a l'habitude ; avec les vivres ce n'est pas une habitude... avec les intermédiaires, on risque de ne rien gagner, ou très peu.

A : S'il y a une route pas loin, chacun, chaque femme, pourrait vendre ses vivres, peut-être même les transporter elle-même...

/6/: Ce problème de transport est très important ; c'est ce qui fait monter les prix. Ensuite, il faut penser aux autorisations ; on risque des amendes pour un rien, la police ou les gendarmes arrêteront les camions ; on nous fait trop de difficultés actuellement, si là-bas c'est pareil, les gens vont bientôt abandonner. Il faut que chacun puisse aller jusqu'à Yaoundé sans être embêté, sans que les marchandises soient arrêtées, pour pouvoir vendre ces marchandises dans les meilleures conditions.

A : Je voudrais revenir sur la disposition des villages, des habitations. Voici trois possibilités : ou bien un village sur le bord de la piste, comme ceux d'ici, mais les champs risquent d'être un peu éloignés, ou bien chacun sur ses terres de chaque côté d'une piste. On est sûr ses terres mais plus éloigné des voisins, ou bien encore un village autour d'une place avec la piste au milieu, ou bien en travers ou bien relié par une bretelle...

/1/: Je pense que les gens préfèrent être groupés et près de la piste ; si l'on est voisins et que l'on s'entend bien, si chacun a ses terres, c'est mieux. Les gens préfèrent être éloignés des champs mais pouvoir s'entraider.

A : C'est votre avis à tous ?

/1/: Je crois que oui, lorsqu'il y a des dangers les gens sont solidaires, ils s'entraident.

6/: C'est pourquoi encore, il faut choisir des gens d'un même village, qui sont volontaires, qui se connaissent bien, qui sont d'accord pour coopérer ensemble, qui ont le même âge, qui peuvent venir en visite en bloc.

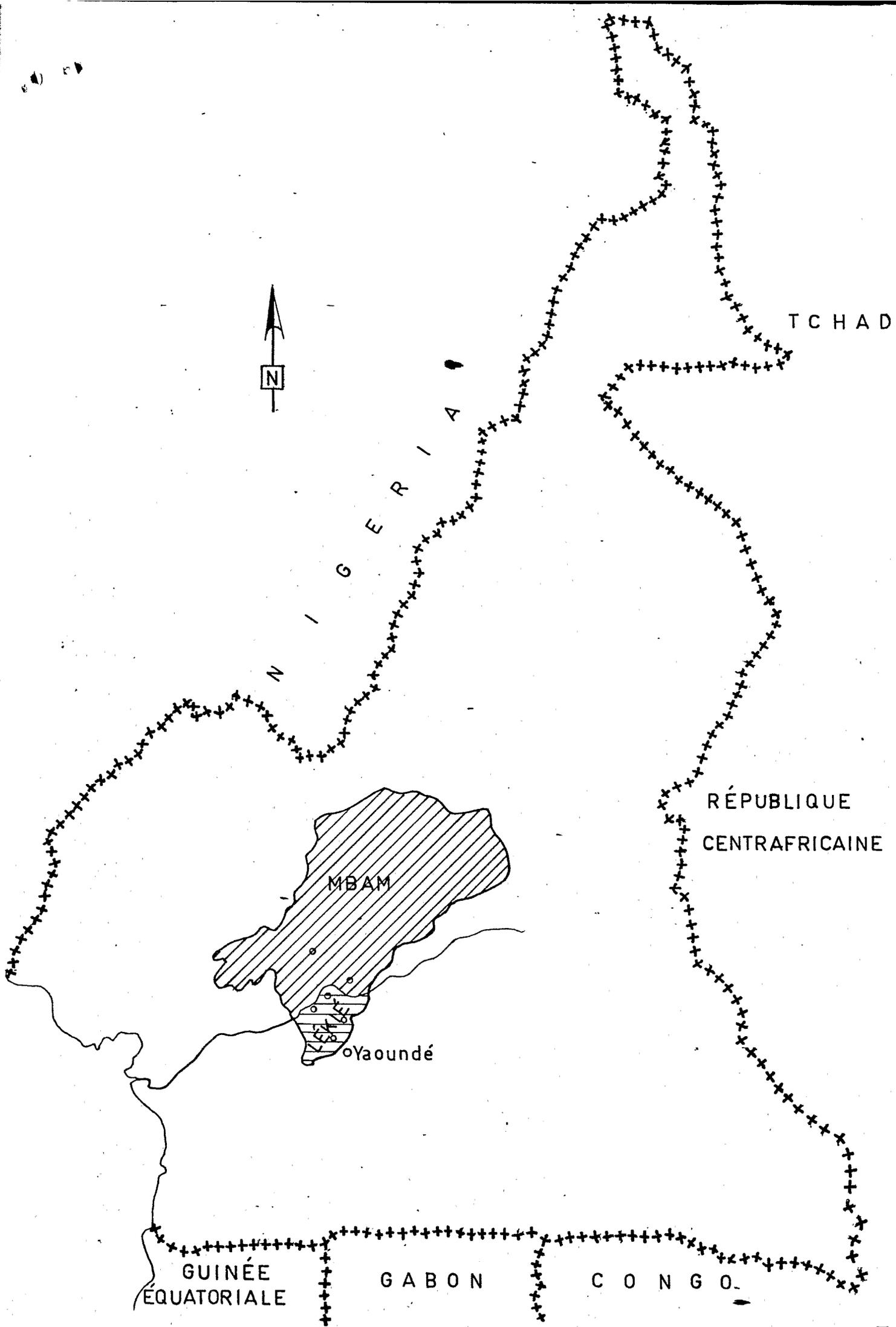
A : On pourrait réunir des candidats et leur demander de se choisir mutuellement ?

9/: Pas se choisir parce qu'il y aurait des jaloux et des mauvaises pensées, mais on pourrait s'arranger pour qu'ils soient d'accord, ils auront plus de facilité pour quitter, leurs parents seraient d'accord.

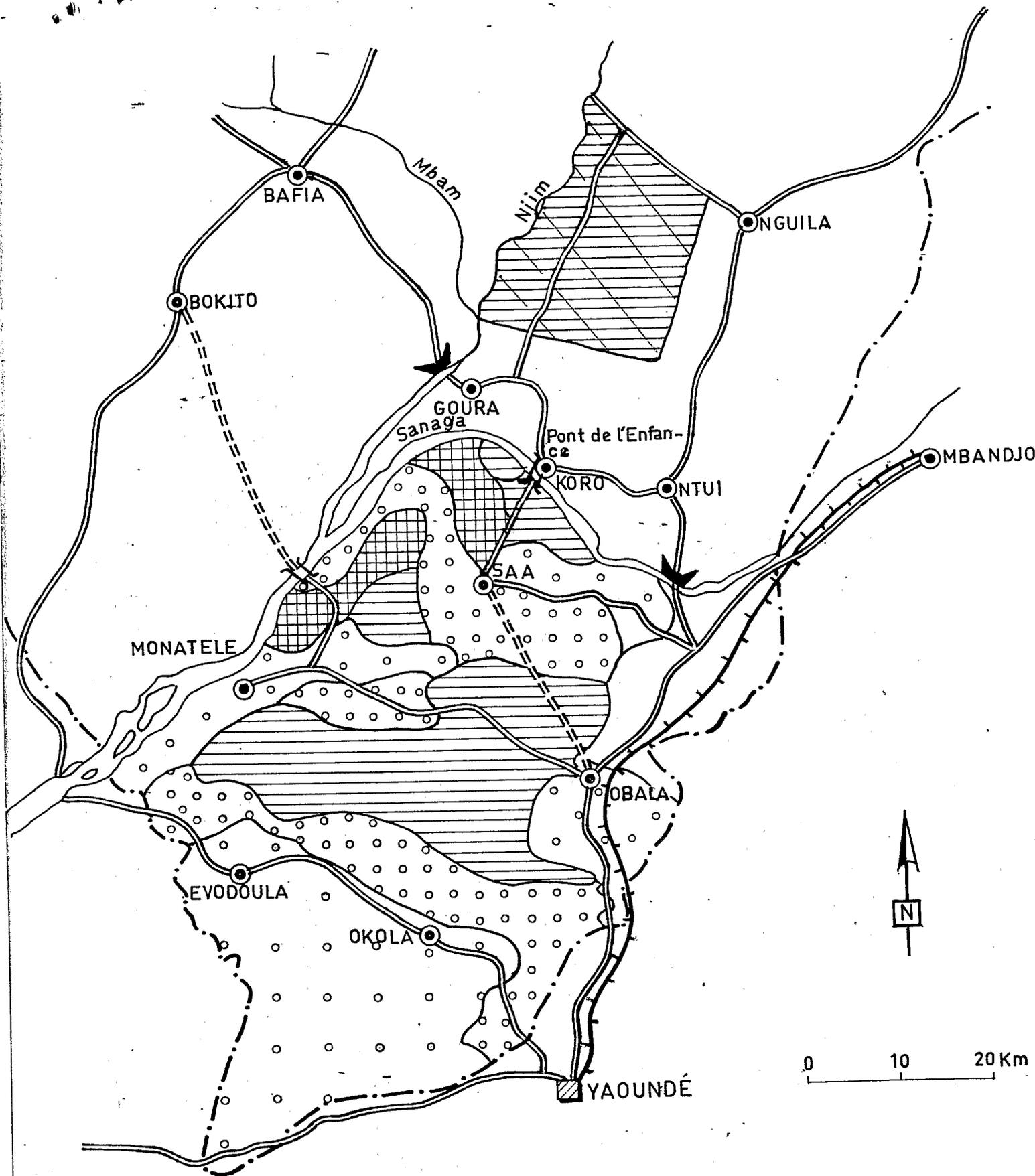
A : On pourrait donc le moment venu, quand le choix aura été fait, emmener les volontaires visiter les lieux avec un conseiller ?

9/: Ce serait très bien, je crois.

7/: Je voudrais revenir sur les gens qui sont déjà là-bas. Il faudrait être sûr d'être bien accueillis et même en discuter avec eux avant, voir s'ils nous résistent, s'ils veulent vraiment nous accepter.



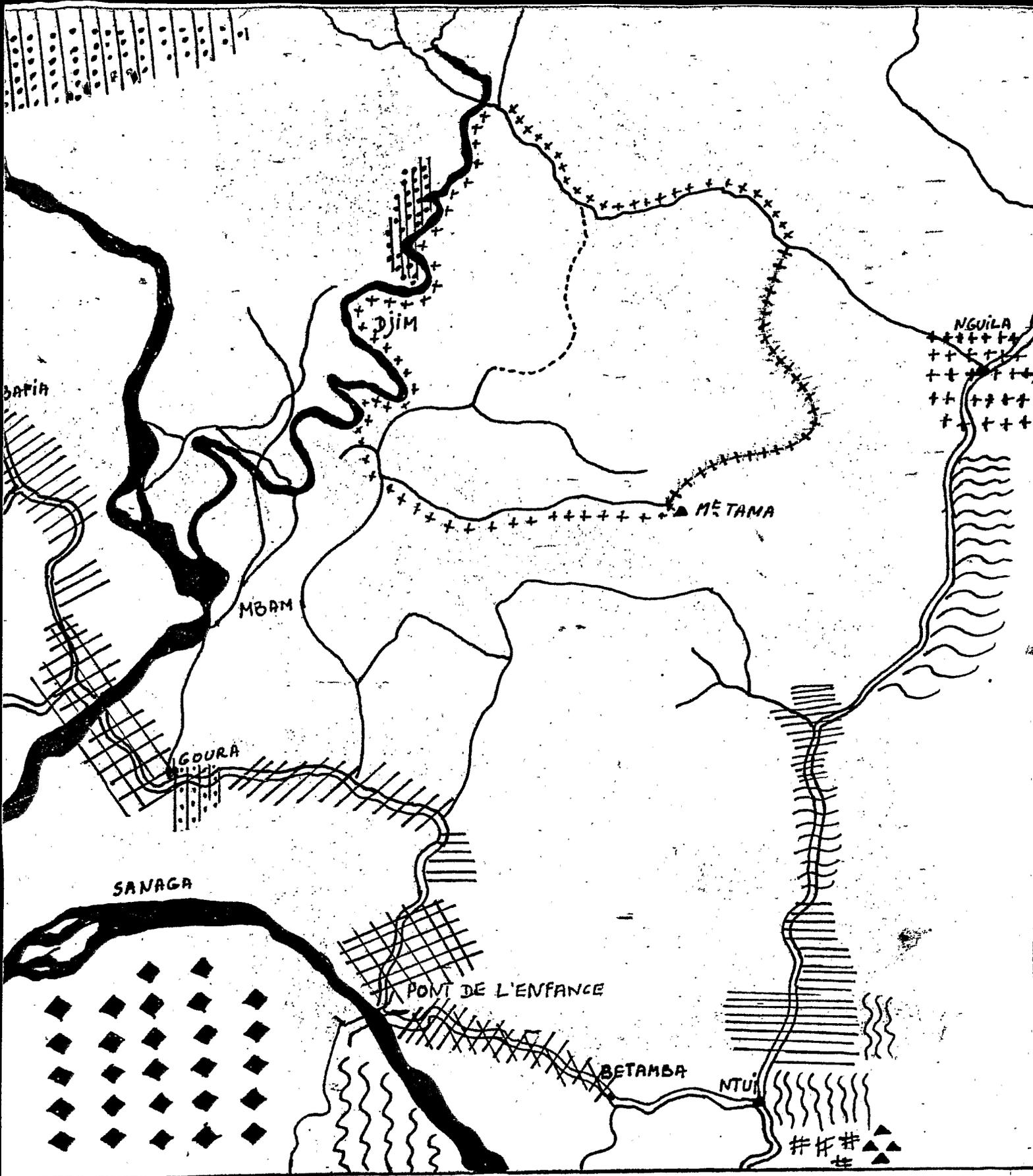
Source: Carte administrative. SITUATION DES DÉPARTEMENTS DU MBAM ET DE LA LÉKIE. 59



Voies de communications dans la Lékie et le Sud du Mbam.
Projet de colonisation.

- Bac
- Limite de département
- Route ou piste
- Projet routier
- Projet "1000 familles"
- Agglomération importante

- Plus de 100h/Km²
 - 70 à 100
 - 50 à 70
 - 20 à 50
 - Moins de 20
- Densités de population



POPULATIONS DANS LE SUD DU MBAM ET LE NORD DE LA LEKIE (D'APRES J. TISSANDIER-ORSTOM)

